

# Marta, témoin d'un génocide et héroïne de la paix



## EDITO

*Nous avons tous un devoir face à l'Histoire. Celui de la conter, lorsque nous en avons été les témoins et acteurs. Celui de l'écouter, lorsqu'elle nous a précédés. Et celui de ne jamais l'oublier, quels que soient nos parcours et nos choix.*

*Raconter l'Histoire à ceux qui ne l'ont pas vécue, c'est cette mission que poursuit remarquablement la collection « Repères pour éduquer ». En choisissant d'évoquer les génocides commis au cours du siècle passé, elle se confronte à la difficulté extrême de raconter l'horreur des massacres et la détresse de peuples entiers.*

*Trouver les mots justes pour dire l'abomination que constitue un génocide s'impose pourtant comme une nécessité impérieuse. Car la mémoire constitue notre arme la plus précieuse contre la répétition des heures noires de l'Histoire. Les drames ne se reproduisent que lorsqu'on les abandonne à l'oubli. Partager le souvenir, c'est protéger l'avenir.*

*C'est aussi la découverte et le partage de la mémoire collective qui nous constituent comme citoyens dès le plus jeune âge. La mémoire de l'Humanité est la mémoire de chacun. Elle nous appartient comme notre propre histoire ; elle est notre force et notre guide. Sachons la préserver, sachons la cultiver. C'est en ne tournant jamais le dos à l'Histoire que nous pourrons tous devenir, comme Marta, des héros de la paix.*

Anne Hidalgo,  
Maire de Paris



Une matinée froide et pluvieuse de janvier dans un collège parisien. À l'initiative du professeur d'histoire, une rencontre est organisée avec une classe de troisième pour évoquer le passé d'une résistante pendant la Seconde Guerre mondiale. Âgée de 93 ans, elle avance d'un pas hésitant vers la salle et y pénètre dans l'indifférence des élèves en train de bavarder.

**Le professeur** : Nous accueillons aujourd'hui Madame Marta Petrossian qui a aidé des Juifs à échapper à la déportation et s'est distinguée par ses actions de résistance.

Malgré un brouhaha persistant, la conversation s'engage.

**Paul** : Que faisiez-vous avant le début de la guerre ?

**Marta** : En 1940, j'avais 17 ans et je donnais des cours de français aux Arméniens vivant à Paris.

**Cécile** : Vous parlez la langue de ce pays, alors ?

**Marta** : Oui. Mes parents étaient Arméniens, ils ont longtemps vécu à Adana, une ville de l'Empire ottoman – dans l'actuelle Turquie – où résidaient beaucoup de leurs compatriotes avant les massacres.

Dans la salle, le silence règne désormais, seulement interrompu par le grondement du tonnerre.

**Paul** : De quels massacres parlez-vous ?

**Marta** : Bien.... Laissez-moi vous raconter ! En 1915 et 1916, le gouvernement ottoman a organisé la déportation et le massacre des Arméniens qui vivaient sur le territoire. Mes parents en ont réchappé, et ne se sentant plus en sécurité, ils ont préféré ensuite partir pour la France. Dans les provinces arméniennes, ils ont été témoins du génocide, et avant ça de l'arrivée au pouvoir des hommes ayant pour but la création d'une grande Turquie excluant les minorités.

**Khalid** : Quelle horreur !

**Marta** : Très vite, les Arméniens ont été accusés d'être des ennemis de l'intérieur qui ne méritaient pas de vivre.

**Cécile** : Des complots existaient vraiment ?

**Marta** : Non, mais ils ont donné au gouvernement un prétexte pour créer une « Organisation spéciale » chargée de préparer le massacre.





Arménie

**Paul** : Comment s'y est-elle prise ?

**Marta** : Les Arméniens membres de l'armée ont été renvoyés et rassemblés en de petits groupes, soi-disant pour réparer les routes.

**Afi** : Soi-disant ?

**Marta** : En fait, l'extermination a commencé dès février 1915 avec les militaires, mais n'a officiellement été lancée que le 24 avril, lorsque le gouvernement ottoman a procédé à l'arrestation des élites, suivie, à partir de mai, par la déportation des femmes et des enfants. Ils ont dû marcher jusqu'au désert, parfois sur plus de 1000 kms.

**Marie** : Quand tout cela s'est-il terminé ?

**Marta** : Aux déportations des mois de juin, juillet et août 1915 a succédé la lente agonie des survivants dans les camps de concentration du désert syrien jusqu'en décembre 1916. A la fin de la guerre, les principaux responsables du génocide se sont enfuis en Allemagne. Malgré leur absence à leurs procès à Constantinople, quelques-uns d'entre eux ont été néanmoins condamnés par la justice.

**Marie** : Arrestation...déportation...cela fait penser au sort des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale...

**Paul** : ...et aussi à celui des Tutsi au Rwanda !

**Le professeur** : Oui, Paul. Dans les trois cas, il s'agit en effet d'un génocide. Mais laissons Marta nous raconter comment ses parents sont arrivés en France.

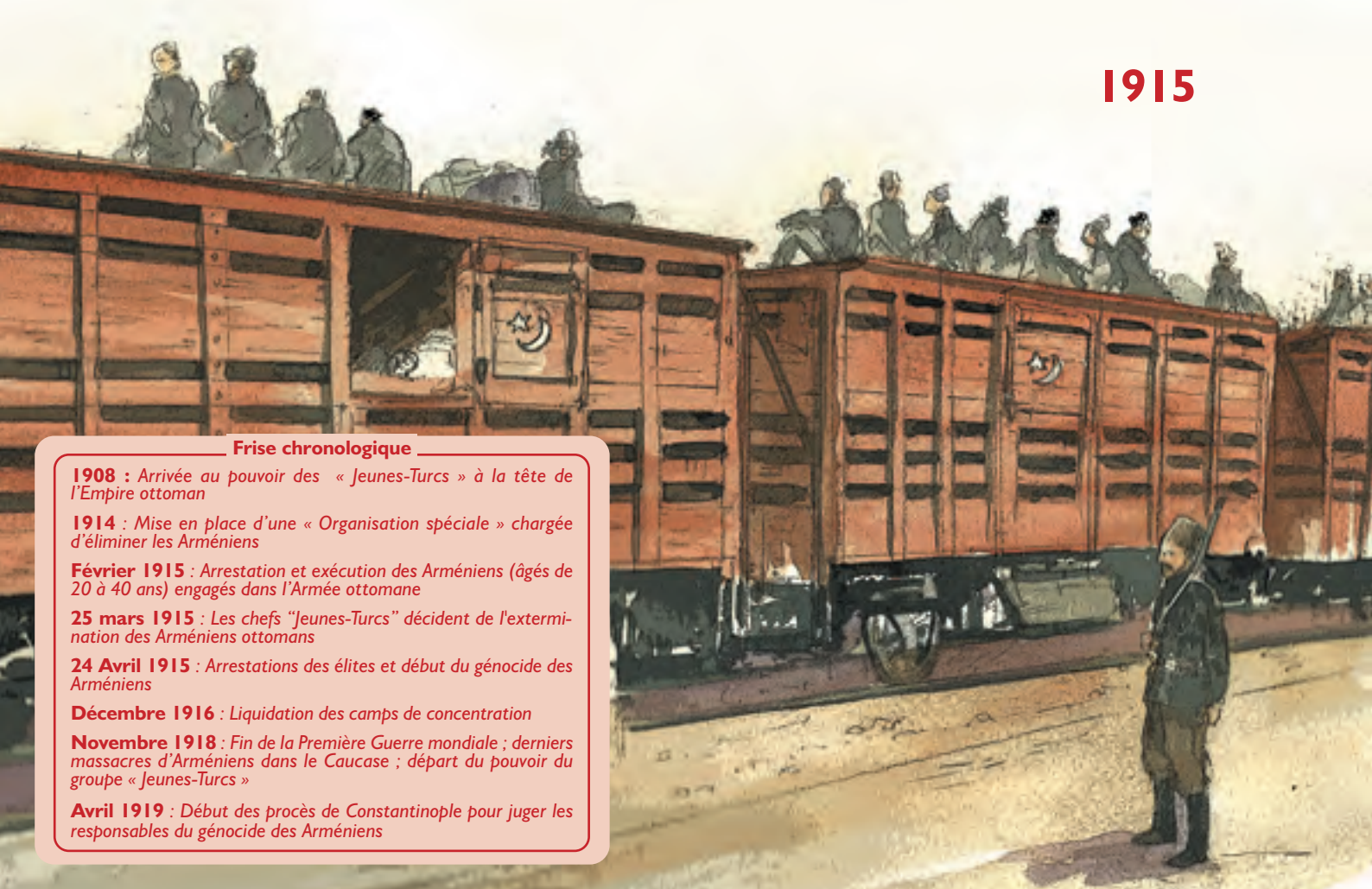
**Marta** : Mes parents sont venus ici car les soldats français qui ont occupé Adana après la Première Guerre mondiale les avaient informés que la France manquait de main-d'œuvre.

**Le professeur** : Vous le savez, beaucoup d'hommes sont morts au combat entre 1914 et 1918 et il fallait alors reconstruire les villes détruites et relancer la production dans les usines.

## LE SAVAIS-TU ?

*Environ 2 000 000 d'Arméniens vivaient dans l'Empire ottoman. Les 2/3 ont été assassinés en 1915 et 1916. A la fin de la Première Guerre mondiale, la partie russe de l'Arménie s'est brièvement constituée en état indépendant, avant d'être intégrée à l'URSS.*

1915



### Frise chronologique

**1908** : Arrivée au pouvoir des « Jeunes-Turcs » à la tête de l'Empire ottoman

**1914** : Mise en place d'une « Organisation spéciale » chargée d'éliminer les Arméniens

**Février 1915** : Arrestation et exécution des Arméniens (âgés de 20 à 40 ans) engagés dans l'Armée ottomane

**25 mars 1915** : Les chefs "Jeunes-Turcs" décident de l'extermination des Arméniens ottomans

**24 Avril 1915** : Arrestations des élites et début du génocide des Arméniens

**Décembre 1916** : Liquidation des camps de concentration

**Novembre 1918** : Fin de la Première Guerre mondiale ; derniers massacres d'Arméniens dans le Caucase ; départ du pouvoir du groupe « Jeunes-Turcs »

**Avril 1919** : Début des procès de Constantinople pour juger les responsables du génocide des Arméniens

**Le professeur** : Après plusieurs semaines de voyage, les parents de Marta sont arrivés à Marseille en 1922 et ont eu leur fille unique l'année suivante.

**Marta** : Comme 400 autres enfants, je suis née dans un camp de réfugiés qui, à Marseille, accueillait les Arméniens à leur arrivée dans la ville.

**Le professeur** : Les réfugiés y patientaient le temps de trouver un travail sur place ou plus au nord à Lyon ou Paris.

**Marta** : Ma famille a choisi la capitale car des amis s'y étaient installés quelques mois plus tôt et avaient pu refaire leur vie.

**Paul** : Aviez-vous des informations quant au sort des Arméniens restés sur place ?

**Marta** : Peu. A l'époque, la télévision n'existait pas et Internet encore moins ! Mais en recoupant les récits des témoins, nous avons pu reconstituer les étapes du génocide.

**Cécile** : Des étapes ?

**Le professeur** : Oui Cécile, et en s'appuyant sur ce que nous avons dit, quelqu'un peut-il définir ce mot ?

**Cécile** : Eh bien...c'est la volonté d'éliminer un groupe humain de la terre en raison de ses origines ethniques...

**Le professeur** : ...ou religieuses ou sociales.

**Paul** : Mais alors, si je comprends bien Madame, vous avez été confrontée à deux génocides !

**Marta** : Oui. Et même, de manière plus indirecte, à celui dont tu parlais en Afrique, nous y reviendrons...

## LE SAVAIS-TU ?

*Le terme « génocide » a été créé en 1944 par Raphael Lemkin, à partir du grec genos, « genre », « espèce » et du latin caedere, « tuer », « massacrer ».*

*Il apparaît pour la première fois dans l'un de ses livres pour définir les crimes commis par les nazis contre le peuple juif.*

*Le juriste y écrit : « De nouveaux concepts nécessitent de nouveaux mots. Par génocide, nous entendons la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique ».*



1942





L'échange entre Marta et la classe a été bref mais intense. La plupart des élèves ont du mal à cacher leur surprise et leur émotion.

**Le professeur** : Marta et sa famille arrivent donc à Paris en 1923 avec quelques bagages et très peu d'argent...

**Marta** : Grâce à ses relations, mon père a rapidement été embauché comme tailleur dans une boutique de vente de costumes. Nous nous sommes installés dans le IXe arrondissement, où j'ai pu aller à l'école et apprendre le français. Quand la Seconde Guerre mondiale a éclaté en 1939, j'avais 16 ans et je donnais des cours du soir aux Arméniens du quartier... mais j'ai dû arrêter après la défaite de 1940 et l'occupation de Paris par les Allemands.

**Khalid** : Pourquoi ?

**Marta** : Les Arméniens, comme les Juifs, ont rapidement été visés par des mesures d'exclusion, il était donc plus prudent d'éviter les rassemblements.

**Le professeur** : Le 27 septembre 1940, les nazis ont ordonné le recensement des Juifs de la zone occupée : le chef de l'Allemagne nazie, Adolf Hitler, considérait qu'il fallait les exterminer. Le 3 octobre suivant, le gouvernement français de Vichy a instauré le premier statut des Juifs. Cette loi interdisait, entre autres, aux Juifs de travailler dans certains domaines, comme ceux de la fonction publique, la presse et le cinéma. Parallèlement à ces mesures, les Juifs ont été progressivement dépossédés de leurs entreprises et de leurs commerces, puis de leurs biens mobiliers et immobiliers.

**Cécile** : C'est affreux !

**Le professeur** : Le génocide est organisé à la conférence de Wannsee en janvier 1942 ; dans toute l'Europe, les Juifs doivent être éliminés : c'est la Solution finale.

#### Frise chronologique

**30 janvier 1933** : En Allemagne, arrivée au pouvoir du chef du parti nazi Adolf Hitler

**Juin 1940** : Défaite de l'armée française et occupation de la partie nord du territoire

**Octobre 1940** : En France, premier statut des Juifs

**Janvier 1942** : Conférence de Wannsee fixant l'organisation administrative et technique de la « Solution finale de la question juive »

**Mars 1942** : En France, premier convoi à destination des camps de la mort

**16 et 17 juillet 1942** : Rafles du Vel d'hiv

**30 avril 1945** : Mort d'Hitler

**8 Mai 1945** : Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

**2 septembre 1945** : Capitulation du Japon



**Marta** : À Paris, la première rafle a eu lieu le 14 mai 1941. Au début, seuls les hommes étaient concernés. Mais, à partir de la rafle du Vel' d'Hiv' des 16 et 17 juillet 1942, à Paris et sa banlieue, les femmes et les enfants n'ont plus été épargnés. Au cours de ces deux tragiques journées, sous les ordres du Gouvernement de l'Etat Français et des autorités allemandes d'Occupation, policiers et gendarmes, ont arrêté près de 13 000 personnes parce que nées juives. .

**Khalid** : Et ils étaient ensuite déportés ?

**Le professeur** : Oui. Suite aux rafles, les Juifs étaient envoyés dans des camps d'internement, toujours en France, puis étaient déportés vers les camps de la mort. Le premier train est parti le 27 mars 1942. En tout, ce sont 76 000 Juifs qui ont été déportés de France entre 1942 et 1944.

**Afi** : Et vous, Marta, étiez-vous menacée ?

**Marta** : Je ne suis pas juive mais les nazis surveillaient les Arméniens, qui étaient un certain nombre à résister ; pour ma part, j'ai caché des personnes qui venaient au cours.

**Paul** : Vous avez pris des risques !

**Marta** : Oui : si j'avais été arrêtée, j'aurais été déportée, comme tant d'autres...

**Le professeur** : Jusqu'en mai 1945, entre 5 et 6 millions de Juifs ont été assassinés ; il est impossible de donner un chiffre plus précis car les nazis enterraient ou brûlaient les corps...

Devant tant d'horreur, Khalid, Marie et les autres sont blêmes ; dehors, l'hiver n'a jamais semblé aussi morne.

Après une pause de quelques minutes afin de se détendre, les élèves, marqués par le récit de Marta, reviennent en classe et reprennent leur place en silence.

## LE SAVAIS-TU ?

*Afin d'honorer ceux qui ont participé au sauvetage des Juifs, Israël a créé en 1953 le statut de Juste parmi les nations. Ce titre est décerné par le Mémorial de Yad Vashem dédié à la mémoire des victimes de la Shoah, terme hébreu signifiant catastrophe. En 2014, 25 071 Justes de 49 pays avaient été récompensés pour leurs actions qui ont permis de sauver des dizaines de milliers de vie.*



### Frise chronologique

**1959** : Révolution sociale : Passage d'une monarchie dominée par les Tutsi à une République dominée par les Hutu.  
Entraîne le départ en exil de 300 000 Tutsi.

**1962** : Attaques des exilés Tutsi  
Représailles sur les Tutsi de l'intérieur

**21 décembre 1963** : Premier grand massacre sur les Tutsi

**1990** : Début de la guerre civile - Décembre :  
Diffusion des « Dix commandements du Hutu »

**Mai 1992** : Création de milices Hutu spéciales chargées de  
procéder aux massacres des Tutsi

**1993** : Signature de l'accord de paix à Arusha en Tanzanie

**1994** : Avril : Début du génocide des Tutsi  
Juillet : Fin du génocide des Tutsi  
Novembre : Création par l'ONU du Tribunal pénal  
international pour le Rwanda afin de juger les principaux  
responsables du génocide



**Le professeur** : Marta va maintenant vous raconter sa vie après 1945 et notamment l'une de ses missions pour l'Organisation des Nations Unies qui lutte pour la paix dans le monde.

**Marta** : Quand la guerre s'est achevée, j'ai entamé des études de droit tout en continuant les cours du soir. Dans les années 1970, un éditeur m'a confié la traduction de plusieurs poèmes d'écrivains arméniens longtemps interdits par l'Empire ottoman puis par l'URSS. Le président de la Sous-commission des droits de l'homme de l'ONU a remarqué mon travail et a souhaité que je rédige la version française d'un rapport sur le génocide des Arméniens. Il m'a ensuite proposé plusieurs missions d'observation, dont une au Rwanda fin 1994.

**Cécile** : Pourquoi ce pays ?

**Paul** : Parce que là-bas aussi, un génocide a eu lieu ! Mes parents y travaillaient pour développer l'électricité quand ils ont été évacués par l'armée française. Mon père m'a raconté que les chefs hutu au pouvoir cherchaient à éliminer les Tutsi et qu'ils ont failli y parvenir.

**Marta** : La volonté des premiers d'exclure les seconds de la société était ancienne, c'est vrai ; depuis longtemps les Tutsis vivant à l'étranger n'avaient plus le droit de revenir voir leur famille tandis que ceux qui vivaient au Rwanda étaient considérés comme une minorité nuisible dont il fallait se débarrasser.

**Afi** : Exactement comme pour les Arméniens et les Juifs !

**Marta** : Absolument. Et la suite fonctionne selon le même processus : au Rwanda, dès 1990, la préparation du génocide débute avec la publication des « Dix commandements du Hutu », qui recommande l'absence de pitié pour les Tutsi, puis, en 1992, des milices sont créées, chargées de procéder aux massacres.

**Khalid** : J'ai peur de la suite.

**Marta** : Le génocide a débuté en avril 1994 et a causé en trois mois la mort de près d'un million de Tutsi.

**Paul** : De nombreux Hutu ont participé aux massacres...

**Marta** : Oui, c'est d'ailleurs pour les juger plus vite qu'en plus du Tribunal pénal international, le Rwanda a décidé de réactiver les Gacaca, des tribunaux communautaires qui servaient par le passé à arbitrer les querelles locales.

**Le professeur** : Dans tous les cas, la plupart des accusés ont tenté de nier qu'il y a eu un génocide...

## LE SAVAIS-TU ?

*Dans les massacres qui ont lieu au Rwanda, la Radio-Télévision Libre des Mille Collines a joué un rôle particulièrement important : dès sa création en juillet 1993, elle contribue à propager les idées racistes Hutu puis, après le début du génocide, incite au meurtre des Tutsi. Ces faits viennent rappeler les conséquences dramatiques que peut avoir le fait de diffuser dans les médias des messages de haine.*

# Les étapes du processus génocidaire

## 1. DISCRIMINATION

Un groupe humain est discriminé à cause de ses origines ethniques, religieuses ou sociales.

## 2. PERSÉCUTION

Le groupe subit de la part de ses adversaires des mesures et/ou des traitements injustes et violents.

## 3. EXCLUSION

La progressive déshumanisation du groupe et les mesures prises à son encontre conduisent à son exclusion de la société.

## 4. ORGANISATION

L'élimination du groupe exclu est organisée : ses adversaires fixent où, quand et comment se déroulera son élimination.

## 5. EXTERMINATION

Les membres du groupe exclu sont méthodiquement exterminés.

## 6. DISSIMULATION

Les traces de leur massacre sont effacées.

Aux derniers mots de Marta succède un lourd silence qui contraste avec l'agitation extérieure causée par une pluie de plus en plus forte.

**Le professeur** : Dans sa vie, Marta a donc été confrontée directement ou indirectement aux trois grands génocides du XX<sup>e</sup> siècle...

**Paul** : Incroyable !

**Le professeur** : Même si ces massacres ont été commis à des époques et dans des contextes différents, chacun de ces génocides est particulier. Ils ont cependant des points communs... Pouvez-vous me dire lesquels ?

**Cécile** : Ben...au début, on trouve à chaque fois la volonté d'une personne ou d'un groupe, souvent au pouvoir, d'exclure de la société un autre groupe de personnes...

**Khalid** : ...au prétexte qu'elles appartiennent à une autre ethnie ou qu'elles pratiquent une autre religion et donc que cela les rend différentes donc non humaines.

**Le professeur** : Oui. À l'origine de chaque génocide se trouve la méconnaissance de l'autre et surtout l'intolérance par rapport à ce qu'il est...

**Marie** : Quand l'idée a suffisamment pénétré les consciences, des groupes armés commencent l'organisation puis la préparation du massacre.

**Agnès** : D'abord, les chefs au pouvoir planifient leur crime en prévoyant où, quand et comment ils tueront puis ils arrêtent leurs ennemis et les regroupent.

**Le professeur** : C'est cela...il est alors déjà trop tard pour sauver les premières vies.

**Simon** : Les bourreaux débutent alors l'extermination systématique des membres du groupe visé...

**Afi** : ...en même temps qu'ils enterrent ou brûlent les corps des victimes pour terroriser un peu plus les survivants...

**Le professeur** : mais aussi pour cacher leurs crimes de manière à continuer le plus longtemps possible...sauf que la tuerie finit toujours par s'arrêter.

Les élèves sont stupéfaits : ils viennent de comprendre que les trois plus grands génocides du XX<sup>e</sup> siècle se sont déroulés selon un processus quasiment identique !

## LE SAVAIS-TU ?

*Tentatives d'extermination des Arméniens par le gouvernement des "Jeunes-Turcs" pendant la Première Guerre mondiale, des Juifs par les nazis lors de la Seconde Guerre mondiale et des Tutsi par les Hutu en 1994 : ces trois massacres sont les trois génocides qui ont été officiellement reconnus par l'Organisation des Nations Unies. Créée en 1945, l'ONU a pour mission de lutter pour la paix et la sécurité dans le monde, notamment en facilitant le dialogue entre ses pays membres.*





**Paul** : Vous avez dit que chaque grand génocide a débouché sur la condamnation de ses responsables...mais par qui ont-ils été jugés ?

**Marta** : En Arménie, par ceux qui leur ont succédé au pouvoir : juste après la Grande Guerre, de grands procès ont été organisés à Constantinople, la capitale de l'Empire ottoman.

**Le professeur** : Mais si le tribunal a bien admis la volonté d'extermination d'un peuple, le génocide des Arméniens est ensuite tombé dans l'oubli ; le sujet est revenu dans l'actualité dans les années 1980 avec la volonté de la Turquie d'intégrer l'Union européenne : malgré les procès, le pays refuse en effet de reconnaître sa responsabilité dans les massacres.

**Khalid** : Mais...Est-ce la même chose pour les crimes commis pendant la Seconde Guerre mondiale contre les Juifs et en 1994 au Rwanda ?

**Marta** : Non. En 1945, les accusés ont, pour la première fois, été jugés par un tribunal international réuni à Nuremberg. 21 des 24 responsables nazis qui comparaissaient ont été condamnés à mort ou à de longues peines de prison, au motif, pour certains, de crimes contre l'humanité.

**Le professeur** : Ce chef d'accusation a été spécialement créé pour juger les responsables des crimes exceptionnels commis lors du conflit ; il désigne « une violation délibérée des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux ».

**Marta** : Quelques mois après ce procès, l'ONU a créé une Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

**Cécile** : Cela n'a malheureusement pas suffi à empêcher les massacres des Tutsi par les Hutu...

**Marta** : Malheureusement non ! Peu de temps après la fin du génocide, le Tribunal pénal international pour le Rwanda a été créé ; lui aussi a condamné les principaux responsables des crimes commis à de lourdes peines.

## LE SAVAIS-TU ?

*En juillet 2002, l'ONU a créé la Cour pénale internationale (CPI) pour juger les personnes accusées de crimes contre l'humanité ou de génocide.*

*Elle peut intervenir si l'accusé est originaire d'un Etat membre de l'ONU, si le crime supposé a eu lieu à l'intérieur de l'un d'entre eux ou si le Conseil de sécurité le lui demande.*

*Les tribunaux nationaux doivent aussi avoir reconnu leur manque de volonté ou de compétences pour juger de ces faits.*



**Le professeur** : D'autres procès ont également eu lieu en Europe et au Canada pour juger les criminels qui s'y étaient cachés.

**Afi** : Tant de haine entre les hommes et de massacres qui se répètent, jamais je n'aurais pensé que cela puisse exister !

**Marta** : Il faut savoir que cela a eu lieu et ne pas se résoudre à ce que cela ait encore lieu : cette formule résume le sens de mon engagement auprès de l'ONU et, maintenant que je suis à la retraite, quand je témoigne dans les classes ; agir pour convaincre que les femmes et les hommes sont tous égaux et qu'unis ils seront plus forts qu'en se détestant.

**Cécile** : Cela paraît pourtant évident !

**Marta** : Oui, mais c'est parce que certaines personnes l'ont oublié que trois génocides ont eu lieu au cours du XXe siècle !

**Paul** : Trois génocides dans trois régions du monde et à trois époques différentes mais se déroulant selon des étapes similaires...

**Marta** : C'est vrai ! Si les massacres des Arméniens, des Juifs et des Tutsi se produisent dans un contexte particulier qui est celui d'un territoire en guerre et de l'existence d'un régime autoritaire, leur déroulement s'organise selon six temps voisins. Dans un premier temps, le groupe est discriminé à cause de ses origines : il est considéré comme inférieur au reste de la population. A travers les discours des chefs au pouvoir et la propagande, les membres du groupe sont déshumanisés, rejetés hors de l'humanité. Ces derniers subissent des persécutions et sont progressivement exclus politiquement, socialement et économiquement de la société. L'élimination du groupe est ensuite organisée selon une date, un lieu et une méthode particulière et préparée par des milices chargées de l'arrestation et du regroupement des victimes ; l'extermination peut alors avoir lieu, toujours dans la plus grande discrétion pour durer le plus longtemps possible et permettre à ses responsables d'échapper à la justice.

**Afi** : Mais comment interrompre ce processus ?

**Marta** : Précisément grâce à notre connaissance du processus génocidaire : si la communauté internationale constate que dans un pays des personnes sont menacées pour des raisons ethniques, religieuses ou sociales, elle doit faire pression sur ses dirigeants avant qu'il ne soit trop tard. C'est déjà arrivé par le passé et grâce à son intervention et aux mises en garde de l'ONU, plusieurs massacres ont été évités. Ensemble, nous devons croire que cela est possible et être vigilants pour rendre notre monde meilleur !

**Le professeur** : C'est notre devoir à tous, enfants comme adultes : veiller à ne pas tomber dans le piège de la haine en luttant contre elle à chaque occasion.

# Lieux de mémoire des génocides à Paris



Statue Komitas et jardin d'Erevan  
Paris 8e



Quartier de la petite Arménie  
Paris 9e



Cimetière du Père Lachaise  
Paris 20e

Monuments à la mémoire  
des déportés

Stèle à la mémoire des victimes  
du génocide des Tutsi au Rwanda



Vel d'Hiv  
Paris 15e

Mémorial de la Shoah  
Mémorial des Martyrs de la Déportation  
Paris 4e





**Marta** : Si je témoigne dans les classes c'est aussi pour que la mémoire de ces génocides ne tombe dans l'oubli. D'ailleurs, parfois j'amène des classes découvrir le quartier de la Petite Arménie, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, là où s'étaient installés mes parents, et une partie des réfugiés arméniens fuyant le génocide. Puis, nous allons au jardin d'Erevan, où se trouve la statue du révérend père Komitas, témoin du génocide, et nous terminons au Cimetière du Père Lachaise pour voir les tombes d'opposants arméniens exilés et morts en France.

**Le professeur** : C'est dans ce même cimetière que se trouve depuis le 31 octobre 2014 une stèle à la mémoire des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda.

**Marta** : Oui, cela permet aux familles ou aux personnes qui souhaitent avoir une pensée pour les victimes d'avoir un endroit où se recueillir. Ces lieux sont d'autant plus importants que, la plupart du temps, les familles n'ont pu enterrer les leurs.

**Le professeur** : C'est aussi pour cela qu'au Père Lachaise ont été érigés des monuments en souvenir des déportés, juifs et non juifs, qui ont péri dans les camps de la mort pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est dans l'un de ces camps, à Auschwitz, qu'ont été envoyés les Juifs raflés les 16-17 juillet 1942 à Paris. Les proches des victimes de la rafle du Vel' d'Hiv peuvent aussi se recueillir devant le monument situé à proximité de l'emplacement de l'ancien vélodrome ou au Mémorial de la Shoah dans le Marais ou encore au Mémorial des martyrs de la Déportation.

**Marta** : Par ces lieux de mémoire et les commémorations qui y sont organisées, il s'agit d'éviter que ces moments tragiques de l'Histoire ne se répètent.

La matinée tire à sa fin ; après avoir remercié Marta et leur professeur, les élèves sortent en silence de la classe ; longtemps ils se souviendront de leur rencontre avec la vieille dame... Dehors, la pluie s'est arrêtée et un rayon de soleil perce à travers les nuages, réchauffant un peu l'air d'une froide matinée de janvier.

## LE SAVAIS-TU ?

*Il 400 enfants juifs, de moins de 18 ans, ont été déportés de France entre 1942 et 1944 ; moins de 200 – presque tous des adolescents - ont survécu. Au cimetière du Père Lachaise, une plaque est dédiée à leur mémoire. 6200 de ces enfants étaient parisiens.*

*Depuis plusieurs années, un travail est réalisé afin que dans tous les établissements scolaires fréquentés par des élèves déportés parce que nés juifs soit apposée une stèle honorant leur mémoire.*

*Aussi, dans un square ou jardin de chaque arrondissement concerné une plaque rappelle le sort des enfants juifs déportés, encore trop jeunes pour être scolarisés.*

# Lexique

## Antisémitisme

Désigne un sentiment systématique de détestation envers les Juifs en tant que peuple ou « race »

## Compatriote

Personne qui est de la même patrie qu'une autre

## Conférence de Wannsee

Réunion des principaux responsables nazis dans la banlieue de Berlin en janvier 1942 pour organiser les modalités de l'extermination des Juifs d'Europe

## Cour pénale internationale (ou CPI)

Juridiction permanente créée par l'ONU pour juger les personnes accusées de crimes de guerre, crime contre l'humanité et génocide

## Crime contre l'humanité

« Violation délibérée des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux ».

## Empire ottoman

Ensemble des territoires sur lesquels le sultan ottoman exerce son autorité entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le début des années 1920

## Déportation

Déplacement forcé d'un groupe de personnes organisé par un pouvoir politique et encadré par des forces militaires

## Gacaca

Tribunal communautaire qui dans l'ancien Rwanda servait à arbitrer les conflits entre voisins. Il a été réactivé dans les années 2000 pour juger les auteurs des massacres, des viols et des pillages commis pendant le génocide, les organisateurs de ces crimes devant être jugés par des tribunaux classiques. Deux millions de personnes ont été jugées devant ces juridictions

## Génocide

Volonté d'éliminer un groupe humain de la terre en raison de ses origines ethniques, religieuses ou sociales

## Hutu et Tutsi

Ne sont ni des races, ni des peuples, ni des ethnies mais des identités sociales. Ainsi, très souvent les Hutu pratiquent l'agriculture alors que la grande majorité des Tutsi se consacre à l'élevage des bovins. Vivant ensemble et parlant la même langue, ils forment un peuple culturellement homogène

## Organisation des Nations unies (ou ONU)

Organisation internationale créée en 1945 pour préserver la paix dans le monde

## Rafle

Arrestation massive opérée par surprise par la police française. Ces actions, programmées par les nazis, étaient menées avec la complicité du gouvernement de Vichy. Suite aux rafles, les Juifs étaient dirigés vers des camps d'internement, dont celui de Drancy (93), avant d'être déportés vers les camps de la mort. La plus grande rafle en France, la rafle du Vel' d'Hiv', a été réalisée les 16 et 17 juillet 1942, à Paris et sa banlieue. Cette rafle porte le nom du lieu, le vélodrome d'Hiver, où ont été regroupés les enfants et les adultes avec enfants, avant d'être internés puis déportés

## Solution finale

Nom donné par les nazis à l'extermination des Juifs qui devait selon eux « résoudre le problème juif en Europe »

# En savoir plus

## BIBLIOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE ET SUR LE WEB

### A PARTIR DU CM2 :

#### Missak, l'enfant de l'affiche rouge,

de D. Daeninckx et L. Corvaisier, Rue du Monde, 2009. La vie hors du commun de Missak Manouchian, de son enfance en Arménie, d'où il est chassé lors du génocide de 1915, à son exécution en 1944 par les Allemands, pour faits de Résistance.

#### Anouche ou la fin de l'errance : De l'Arménie à la vallée du Rhône,

V. Goby et P. De Kemmeter, Autrement jeunesse, 2010. Valence, 1925. Anouche a fui le génocide arménien avec sa mère. Entre rêves d'avenir et traumatismes du passé, elle doit réapprendre à grandir.

#### J'avais six ans en Arménie,

V. Jija Mesropian, l'Inventaire, 2007. Virginie vit avec sa famille à Erzeroum quand les massacres commencent... Elle se retrouve bientôt seule et débute un immense périple qui la conduira à Saint-Jean d'Acre, Beyrouth, Aintoura...

#### Adam et Thomas,

A. Appelfeld, l'école des loisirs, 2014. La mère d'Adam conduit son fils dans la forêt. Elle lui promet de revenir le chercher le soir même mais pendant ce temps, les rafles se produisent dans le ghetto.

#### Les trois secrets d'Alexandra,

D. Daeninckx, PEF, Rue du Monde, 2004. Alexandra découvre la Seconde Guerre mondiale à travers l'histoire de sa famille. En trois tomes : 1- Il faut désobéir : La France sous Vichy 2- Un violon dans la nuit : La mémoire des camps. 3- Viva la liberté : La Résistance et la Libération.

#### Otto, autobiographie d'un ours en peluche,

T. Ungerer, École des loisirs, 2000. David, un petit garçon juif vivant en Allemagne, reçoit un ours en peluche pour son anniversaire, il le baptise Otto. Un jour David et ses parents sont emmenés par la police...

#### Film : « La vie est belle »,

R. Benigni, 1998, Malgré les trasseries de l'administration fasciste, Guido, un jeune homme plein de gaieté, rêve d'ouvrir une librairie...

### A PARTIR DE LA 3<sup>e</sup> :

#### **Le Cahier à fleurs,**

L. Galandon, 2 tomes, Bamboo Editions, 2010. Paris, 1983. La rencontre fortuite d'un jeune violoniste turc et d'un vieil homme. Ce dernier va se lancer dans un long récit : celui du premier génocide du 20<sup>e</sup> siècle, le génocide arménien.

#### **Le Journal d'Anne Frank,**

A. Frank, Lgf, 2008. Anne Frank est née en 1929 à Francfort dans une famille juive qui émigre à Amsterdam en 1933. Le 6 juillet 1942, ils se cachent dans l'annexe d'un immeuble d'Amsterdam. Elle a 13 ans et commence à écrire son journal.

#### **Si c'est un homme,**

P. Levi, Pocket, 1988. L'un des témoignages les plus bouleversants sur l'expérience indicible des camps de la mort. La folie meurtrière du nazisme y culmine dans la négation de l'appartenance des Juifs à l'humanité.

#### **Maus,**

A. Spiegelman, Flammarion, 2008. Maus raconte la vie d'un rescapé juif des camps nazis, et de son fils, auteur de bandes dessinées, qui cherche un terrain de réconciliation avec son père et l'Histoire.

#### **La fantaisie des dieux, ,**

H. P de Saint-Exupéry, Les Arènes Editions, 2014. Il n'y avait plus de mots. Juste ce silence. Épais, lourd. C'était un génocide, celui des Tutsis du Rwanda. Sur les collines de Bisesero, nous avons pénétré le monde du grand secret.

#### **Bienvenue à Goma,**

I. Collombat, Rouergue, 2008. Elsa rêve de devenir journaliste photo. L'année de son bac, elle décroche un poste dans une station de radio au Rwanda. Ce stage, qui débute le 1er avril 1994, va faire basculer sa vie.

#### **Film : « Ararat »,**

A. Atom, 2002. Un artiste veut peindre le portrait de sa mère ; un metteur en scène veut réaliser le film de sa vie ; un jeune homme tente de passer la douane. Tous un point commun : être d'origine arménienne.

#### **Film : « La liste de Schindler »,**

S. Spielberg, 1994. L'industriel Oskar Schindler va, tout au long de la guerre, protéger des Juifs en les faisant travailler dans sa fabrique...

### POUR LES ADULTES :

**Le Génocide des Arméniens,** R. Kévorkian, Odile Jacob, 2006.

**La destruction des Juifs d'Europe,** R. Hilberg, Fayard, 1988.

**Le Génocide au village. Le massacre des Tutsis au Rwanda,** H. Dumas, Editions du Seuil, 2014.

**Film : « Tuez-les tous ! »,**

R. Glucksmann et D. Hazan, 2004. Sur le génocide des Tutsis au Rwanda.

**Enseigner l'histoire et la prévention des génocides,**

J. Hubrevre et A. Mugiraneza, Hachette 2009.

**Comprendre les génocides du XX<sup>e</sup> siècle ; comparer, enseigner,**

B. Lefebvre et S. Ferhadjian (dir.), Editions Bréal, 2007.

**Sur le web : « [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org) »**

Le site du Mémorial de la Shoah à Paris.

**Sur le web « [http://itinerairesdecitoyennete.org/journees/27\\_jan/index.php](http://itinerairesdecitoyennete.org/journees/27_jan/index.php) »**

Site du Cidem dédié à la journée de mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité.

**Sur le web « <http://www.ibuka-france.org> »** - Site de l'association Ibuka France qui œuvre pour la mémoire, la justice et le soutien aux rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis - Rwanda 1994

### Remerciements particuliers

**Marcel KABANDA**, historien, président de l'association Ibuka France

**Raymond KÉVORKIAN**, historien, directeur de recherche honoraire

#### **Cette publication n'est disponible que par correspondance.**

Le **CIDEM** est une association qui a pour but de promouvoir le civisme et revitaliser la démocratie.

En tant que centre national de ressources pour l'éducation à la citoyenneté, le **CIDEM**

développe une collection d'ouvrages pour donner des repères essentiels et l'envie d'en savoir plus.

Collection "Repères pour éduquer Juniors" - Directeur de la collection, Didier FRANCOIS.

Dessinateur, Fred"Thelmo"LELONG - Rédaction, Julien TOUREILLE

Coordination : Julia MASPERO, Julie GUÉGAN et David BRÉE

Édité par UNLIMIT-ED. Imprimé en France par Planète Graphique.

Dépôt légal : février 2015. ISBN 979-10-91470-11-7

© Tous droits réservés Civisme et Démocratie - CIDEM.



